



*Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte*  
*Société des Vétérinaires Suisses*  
*Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri*

Berne, 22 novembre 2018

## **Papier de position de la SVS**

# **Une profession attrayante pour les femmes et les hommes**

## **1 Situation initiale**

La structure du corps vétérinaire s'est profondément modifiée en l'espace de 30 ans : voilà 30 ans, la proportion de femmes parmi les vétérinaires âgés de 35 ans avoisinait 20%, aujourd'hui elle excède 75%. Comme le nombre d'étudiantes en médecine vétérinaire est également très élevé, il faut s'attendre à ce que la part de femmes continue d'augmenter.

Le souhait de concilier vie familiale, loisirs et vie professionnelle ainsi que le travail rémunéré des deux sexes sont des évolutions sociales qui influencent également le milieu professionnel vétérinaire. La demande de travail à temps partiel a bondi au cours des dernières années.

Dans ce monde en continuel changement, il importe de maintenir l'attrait de la profession pour les vétérinaires – à l'université, dans l'administration, dans l'industrie ou dans un cabinet – et d'assurer ainsi les soins vétérinaires à l'échelle de la Suisse à l'avenir également.

## **2 Faits et argumentaire**

### **2.1 Nombre de femmes dans les filières d'études médicales : tendance à la hausse**

L'évolution de la part de femmes dans la profession vétérinaire va de pair avec une augmentation générale des femmes dans les professions médicales, même si elle est particulièrement marquée dans la médecine vétérinaire. Le nombre de candidates aux études de médecine vétérinaire reste élevé depuis trois ans. En 2017, le rapport hommes-femmes était de 87% de femmes et 13% d'hommes<sup>1</sup>. Par comparaison : dans la médecine humaine, la part de femmes était de 65 % et celle des hommes de 35%, en médecine dentaire de 62% de femmes et de 38% d'hommes.

De façon générale, les femmes sont davantage représentées que les hommes au niveau du gymnase (taux 2015 de maturités gymnasiales : 42.2% d'hommes et 57.8% de femmes<sup>2</sup>) et sont en majorité à l'université, en particulier dans les filières d'études médicales (en 2016, la part de femmes était de 62.3% chez les diplômés en médecine et en pharmacie<sup>3</sup>).

---

<sup>1</sup> Rapport AMS 2017

<sup>2</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/bildungsindikatoren/bildungssystem-schweiz/themen/abschluesse/maturitaetsquote.html>

<sup>3</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/tabellen.assetdetail.2923344.html>

## 2.2 Bonne image de la profession et profil professionnel en profonde mutation

De nombreux jeunes gens continuent de s'intéresser à la profession de vétérinaire, ce qui révèle une bonne image de la profession. Les études de médecine vétérinaire font l'objet d'une forte demande. En 2017, moins de 40% des diplômés effectuant le test d'aptitudes ont obtenu une place universitaire, ce qui constituait une première.

Le profil de la profession a fortement changé au fil des dernières décennies. Auparavant, le vétérinaire typique était un entrepreneur individuel qui s'occupait le plus souvent de chevaux, de bovins et de cochons. Aujourd'hui, les vétérinaires travaillent de plus en plus dans des cabinets collectifs et soignent toujours plus souvent des petits animaux et des animaux de compagnie. De nos jours, le type de cabinet le plus fréquent est un cabinet pour petits animaux (45% de tous les cabinets). 37% des vétérinaires actifs dans un cabinet travaillent dans un cabinet mixte. Les cabinets spécialisés dans les animaux de rente suivent à une certaine distance (9%). Les domaines de travail hors des cabinets gagnent du terrain.

## 2.3 Une évolution différente selon le secteur professionnel

La profession de vétérinaire offre des perspectives variées. À côté de l'activité classique dans un cabinet pour animaux de compagnie ou de rente existent des emplois dans l'administration, l'industrie pharmaceutique, les laboratoires et les universités. Il faut examiner de manière différenciée la manière dont les différents secteurs professionnels évoluent.

Les hommes jeunes sont plutôt sous-représentés dans les cabinets<sup>4</sup>. En revanche, ils sont majoritaires dans la branche pharmaceutique et l'administration. Les attrayants postes de cadres sont souvent occupés par des hommes. À l'heure actuelle (état : février 2018), il y a par exemple 3 vétérinaires cantonales et 23 vétérinaires cantonales. Les femmes sont en revanche légèrement majoritaires à l'échelon subalterne. Au total, la répartition hommes-femmes est toutefois équilibrée dans les services vétérinaires cantonales (104 hommes, 102 femmes).<sup>5</sup>

Les résultats de l'enquête sur le parcours professionnel<sup>6</sup> ont montré que les vétérinaires actifs dans un cabinet ou une clinique restaient généralement fidèles à leur activité. Cette réalité infirme la supposition qui valait jusqu'ici dans le milieu vétérinaire selon laquelle de nombreux vétérinaires optaient pour une activité « loin de l'activité pratique » au moment de fonder une famille. 86% des sondés actifs dans un cabinet ou une clinique à l'âge de 30 ans, l'étaient toujours à 40 ans.

---

<sup>4</sup> La remarque vaut pour la catégorie d'âge jusqu'à 40 ans.

<sup>5</sup> D'après l'enquête menée auprès des services vétérinaires en février 2018.

<sup>6</sup> Enquête BASS 2017 de la SVS sur le parcours professionnel.

## 2.4 Le travail à temps partiel gagne du terrain

La proportion croissante de femmes va de pair avec une demande accrue de travail à temps partiel. L'augmentation de ce travail lance des défis organisationnels à la branche vétérinaire et requiert parfois des entreprises qu'elles procèdent à des adaptations structurelles.

Aujourd'hui déjà, plus de la moitié des vétérinaires travaille à temps partiel à l'âge de 35 ans<sup>7</sup>. Il manque des vétérinaires pour combler les lacunes de temps partiel. Du fait de la limitation des admissions aux études, le nombre de nouveaux diplômés reste quasiment inchangé depuis des années.

## 2.5 Des modèles de travail modernes sont possibles

L'actuelle génération de vétérinaires a une vision de l'équilibre entre travail et vie privée différente de celle qu'avaient les générations précédentes. Elle demande de nouvelles formes d'organisation du travail.

Les jeunes vétérinaires travaillent davantage comme employé(e)s et sont donc assujetti(e)s à la loi sur le travail contrairement aux détentrices et détenteurs indépendants de cabinet. Le besoin d'horaires de travail réglés et planifiables augmente. Les vétérinaires praticiens perçoivent comme sources de contrainte majeures<sup>8</sup> les « problèmes de conciliation de la vie professionnelle avec la vie privée » et le « peu de temps pour le conjoint / la famille ».

En principe, la profession de vétérinaire se prête bien pour concilier loisirs, famille et travail si les mesures organisationnelles nécessaires sont prises. Il est possible d'occuper un poste captivant et à responsabilités même à temps partiel. Les cabinets mixtes constituent précisément une base propice aux modèles de travail modernes.

## 2.6 Rémunération équitable des prestations vétérinaires

En plus des conditions de travail, le salaire est un facteur déterminant de la satisfaction professionnelle. Une rémunération équitable des prestations vétérinaires est prépondérante. Le sexe ne doit pas jouer de rôle dans ce contexte.

L'étude sur les salaires<sup>9</sup> menée par la SVS a montré que 70% des vétérinaires en exercice ressentent leur salaire comme « injuste » par rapport à d'autres groupes professionnels. La proportion est de 48% chez les vétérinaires qui n'exercent pas. L'appréciation de l'ensemble de la satisfaction salariale générale est équilibrée parmi les vétérinaires en exercice : si une moitié était (plutôt) d'accord avec l'affirmation « dans l'ensemble, je suis satisfait de mon salaire / revenu », l'autre moitié la rejetait (plutôt). S'agissant des vétérinaires qui n'exercent pas, la part des personnes approuvant l'affirmation est supérieure (deux tiers environ). Les deux groupes s'inquiètent de l'évolution salariale dans la profession vétérinaire.

---

<sup>7</sup> Enquête BASS 2017 de la SVS sur le parcours professionnel.

<sup>8</sup> Enquête BASS 2017 de la SVS sur le parcours professionnel.

<sup>9</sup> Etude BASS 2015 de la SVS sur les salaires.

### 3 Conclusions

La SVS s'engage pour que des vétérinaires au bénéfice de bonnes qualifications puissent travailler dans diverses orientations professionnelles. Elle souhaite surtout que les conditions de travail soient attrayantes tant pour les femmes que pour les hommes.

La SVS entend faire en sorte que les vétérinaires restent fidèles à leur profession. Elle se mobilise en faveur d'une entrée durable dans la vie professionnelle et en faveur de bonnes possibilités de carrière. Elle élabore des formations ciblées, par exemple dans les domaines de la conduite et de la gestion personnelle.

Tant les hommes que les femmes doivent pouvoir travailler comme vétérinaires à temps partiel. La SVS encourage des mesures concrètes visant à concilier famille, loisirs et travail. En parallèle, elle exige davantage de places de formation universitaires afin de combler les lacunes de temps partiel engendrées.

La SVS s'engage pour une rémunération équitable des prestations vétérinaires. Le niveau des salaires ne doit pas dépendre du rapport entre les sexes dans la profession.